

CAHIER 72

*Au temps
de St Vincent de Paul*

... et aujourd'hui

DIGNITÉ

BIBLIOGRAPHIE

Bioéthique et dignité
de la personne

Anderno Roberto PUF, 1997.

Souffrance
et dignité humaine.

Mikaët Schatter, Mame, 1996.

Les enfants perdus
dans la ville,

Patrick Giros, Seuil, 1994.

Tout homme

est une histoire sacrée,

Jean Vanier, Plon, 1994.

Catéchisme

de l'Église Catholique,
Mame-Plon, 1992.

Voir Index "Dignité".

Encyclique "La dignité
et la vocation de la femme",

Jean-Paul II, 1988.

Lettre apostolique "Le sens
chrétien de la souffrance",

Jean-Paul II, 1984.

Revue des Équipes

Saint Vincent, AIC France,

Premier trimestre 1998,

50^e anniversaire

de la Déclaration des Droits
de l'Homme.

SOMMAIRE

**" Embraser les cœur
des hommes "** **1**

Éditorial

**Réflexions vincentiennes
sur la dignité** **2**

**La dignité de l'homme, un don
et une conquête** **4**

Alain Perez

Questions pour un partage **8**

“*Embraser les cœurs des hommes*”

[XII, 262].

Il nous faut faire ce que le Fils de Dieu a fait, nous dit Vincent de Paul de sa voix rocailleuse qui résonne de sagesse au milieu de nous [XII, 262].

L’immensité de la tâche peut nous décourager. Notre zèle peut s’étioiler au fil des années qui passent et qui nous font constater amèrement davantage de misère et de moins en moins d’ouvriers pour la moisson...

Pourtant, nous sommes envoyés comme des brebis au milieu des loups “non seulement pour aimer Dieu, mais pour le faire aimer” [XII, 262], quelles que soient les vicissitudes de nos vies. Il en va de la *dignité* de tout homme de recevoir le Fils de Dieu en lui et il en va aussi de la *dignité* de notre vocation d’être des instruments même quelconques, de l’Amour du Seigneur, afin que se révèle sa dignité en chaque être. La reconnaissance de la *dignité* de l’homme n’a pas d’autre chemin que le Christ, et parfois même le Christ souffrant.

Telle fut la mission que s’était donné celui qui œuvrait au sein de cette équipe des Fiches, le Père Michel Lloret. Il nous a quittés, lui aussi brusquement, un an après celui qui fut son dirigé et quelque peu son compagnon de travail ici, Guillermo Echeverry, Toute sa vie fut un désir de servir Dieu en remettant l’homme debout, que ce soit par un soutien constant apporté aux jeunes et à l’aide de la formation spirituelle, intellectuelle ou tout simplement humaine qu’il a pu dispenser auprès des Filles de la Charité, des séminaristes ou des laïcs... Toute sa vie fut une quête de la *dignité* de l’homme à la lumière de l’Incarnation.

Aujourd’hui, nous mesurons le vide de l’absence de sa parole, de ses écrits et de sa présence. Lui qui s’est “consumé pour le service du prochain” [X, 356], à présent, est entré dans “cette maison éternelle dont tous les exercices sont d’aimer Dieu” [XI, 143].

À nous maintenant de suivre cette route des hommes qui est la route de l’Église et que Michel Lloret a tant aimée. En nous abandonnant à la divine Providence [I, 356], gravons “aux dépens de nos bras et à la sueur de nos visages”, dans la vie de nos contemporains, la Parole de Dieu qui relève les “blessés de la vie”, tout en nous (re)mettant à l’écoute de nos fondateurs et en désirant à l’infini “**embraser les cœurs des hommes**”.

**Réflexions
vincentiennes
sur
la dignité**

*“ Qu’est-ce que l’homme
pour que tu penses à lui,
le fils d’un homme
pour que tu en prennes souci ?
Tu l’a voulu un peu moindre qu’un dieu,
le couronnant de gloire et d’honneur ;
tu l’établis sur l’œuvre de tes mains,
tu mets toutes les choses à ses pieds... ”* [Ps., 8].

Cela rejoint la confiance de Dieu dans Isaïe : “ Tu as du prix à mes yeux ” [Is., 43, 11]. Le regard d’amour de Jésus sur le jeune homme riche, le regard sur Pierre le repent, sur Matthieu le publicain, sur Zachée le converti... jusqu’au long regard embrassant toute l’humanité du haut de la Croix, vient conforter cet enseignement du premier Testament : “ Il le regarda et l’aima ” [Marc, 10,21]. Dieu aime l’homme. À l’extrême.

L’Église prend le relais du Christ et nous remet devant les yeux la dignité de la personne humaine. Elle nous redit inlassablement que tout homme est notre frère et elle nous invite ainsi à tirer d’utiles conclusions pour notre action vincentienne.

I. LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE EN GÉNÉRAL

Le mystère de la personne est très grand. Parce que Dieu nous a voulu “ à son image et ressemblance ” [Gn., 1, 26-27], nous sommes un reflet de lui-même et de quelque manière une part de lui-même. Il y a, au plus intime de toute personne, du pécheur comme du juste, de l’incroyant comme du saint, un secret du cœur, qui appartient à Dieu. Et Dieu lui-même respecte ce mystère de la personne. “ L’éminente dignité de la personne ”, trouve sa source dans la vie intime de la Trinité en nous, parce que Dieu se reconnaît en l’homme. Saint Vincent est thomiste et comme le souligne Bernard Koch : “ *il croit que le péché originel a blessé la nature humaine, ses aptitudes à connaître, aimer et servir Dieu, mais qu’il n’a pas réduit à rien ces aptitudes : séparée de Dieu, la nature n’est pas, pour autant devenue uniquement mauvaise.* ”

Par ailleurs, Thomas d’Aquin insiste sur la conséquence majeure de Dieu créateur : “ *Il nous conduit à la connaissance de la dignité de l’homme. Dieu en effet a créé toutes choses pour l’homme... et après les anges, l’homme est, de toutes les créatures, celle qui ressemble le plus à Dieu.* ” [In Symbolum, art. 1, 886].

Même après la faute originelle, l’homme reste capable d’accueillir le salut et son image est restaurée par Jésus, “ parfaite image du Dieu invisible ” [Col., 1, 15]. Sa liberté est libérée par le Christ et son intelligence reste capable de connaître Dieu.

Toute cette doctrine nous rappelle la valeur incommensurable de l’homme pour Dieu. Emmanuel Mounier, le grand spécialiste de la per-

sonne, a pu écrire : “*Désespérer de quelqu’un, c’est le désespérer... Un homme, même différent, même avili, reste un homme à qui nous devons permettre de poursuivre une vie d’homme.*” [Le personnalisme, “Que sais-je?”, n° 395, p. 41 et 48].

II. LA DIGNITÉ DE LA PERSONNE HUMAINE CHEZ M. VINCENT

Saint Vincent nous aide à jeter un regard réaliste sur les pauvres. Il sait leur laideur, leur rudesse apparentes pour les avoir côtoyées dans les rues de Paris ou sur le pont des galères et avertit les siens que service et mission ne seront pas tous les jours roses ; eux non plus n’ont pas figure humaine. Et s’il invite à tourner la médaille, c’est qu’il connaît la vilénie de son recto. Néanmoins, il va jusqu’à voir le Christ en eux et à les ennoblir en quelque sorte : “*Oh ! Que ce sont de grands Seigneurs au ciel !*” [X, 332].

Ses conférences sur le respect sont suggestives, dont ce passage qui a inspiré tant et tant de sœurs pour le service des malades : “*Mes chères sœurs, voici le douzième article, qui dit : « Quoiqu’elles ne doivent pas être trop faciles ni trop condescendantes quand ils refusent les remèdes, ou se rendent trop insolents, néanmoins elles se garderont bien de les rudoyer ou mépriser ; au contraire, elles les traiteront avec respect et humilité, se ressouvenant que la rudesse et le mépris qu’on en fait, aussi bien que le service et l’honneur qu’on leur rend, s’adressent à Notre-Seigneur. »*” [Règles des sœurs des paroisses - X, 679-680].

Cette dignité de l’homme invite à deux actions que nous proposons avec les mots d’aujourd’hui

1. *Promotion humaine.*

Il est commun d’insister sur ce point aujourd’hui : il faut que le pauvre puisse se prendre en main, gérer sa liberté. Saint Vincent aime répéter une phrase qui résume son état d’esprit par rapport aux vrais pauvres : “*Qu’ils ne soient à charge de personne !*”

À un Prêtre de la Mission, chargé des pauvres de Sedan, il écrit : “*Dès que quelqu’un a des forces assez pour s’occuper, on lui achète quelques outils conformes à sa profession et on ne lui donne plus rien.*” [1651 - IV, 183].

Au frère Jean Parre, également responsable des secours pour les pauvres d’Ile-de-France, il précise : “*On voudrait faire aussi que tous les pauvres gens qui n’ont pas de terres (gagnent) leur vie, tant hommes que femmes, en donnant aux hommes quelques outils pour travailler, et aux filles et femmes des rouets, et de la filasse ou de la laine pour filer, et cela aux plus pauvres seulement.*” [VIII, 73].

Enfin, dans le Règlement d'une Charité mixte, on trouve des consignes précises sur la nécessité de faire apprendre un métier aux jeunes garçons... dans une manufacture : *“L'on assemblera tous les jeunes garçons en une maison de louage propre, où l'on les fera vivre et travailler sous la direction d'un ecclésiastique et la conduite d'un maître ouvrier, selon le présent règlement...”* [XIII, 507-508].

Ces trois petits exemples suffisent, à eux seuls, à démontrer la volonté de promotion de Saint Vincent. Secourir le pauvre procède de son premier réflexe. Mais que ce pauvre s'autogère révèle son souci éducatif et promotionnel digne de nos Encycliques sociales les plus actuelles. Le droit à la dignité passe par le droit au travail.

2. Le développement intégral.

Nous avons quelquefois la tentation de schématiser et de dire, aux Prêtres et Frères de la Mission : le souci d'évangéliser par la Mission ; aux Confréries et aux Filles de la Charité : le souci de soigner et servir. Cette simplification serait abusive et fallacieuse. Saint Vincent est persuadé — pour les uns et pour les autres — de l'importance de servir tout l'homme.

Aux Prêtres de la Mission, il rappelle avec passion : *“S'il s'en trouve parmi vous qui pensent qu'ils sont à la Mission pour évangéliser les pauvres et non pour les soulager, pour remédier à leurs besoins spirituels et non aux temporels, je réponds que nous les devons assister et faire assister de toutes les manières, par nous et par autrui... faire cela, c'est évangéliser par paroles et par œuvres, et c'est le plus parfait.”* [XII, 87-88].

C'est, avant la lettre, une volonté de développement intégral. À l'inverse, aux Confréries, il rappelle qu'elles sont instituées : *“Pour assister les pauvres malades... corporellement et spirituellement, en leur faisant administrer les sacrements... et procurant que ceux qui mourront partent de ce monde en bon état, et que ceux qui guériront fassent résolution de bien vivre à l'avenir.”* [XIII, 419 - Règlement définitif de Châtillon].

Cette même consigne est donnée aux Filles de la Charité afin qu'elles interviennent et pour le corporel et pour le spirituel. Pour M. Vincent, tous et un chacun sont responsables du développement plénier de tout homme et surtout du pauvre. On entend déjà Paul VI dans *“Populorum progressio”*

“Pour être authentique, le développement doit être intégral, c'est-à-dire promouvoir tout homme et tout l'homme” (n° 14). Ce que Jean-Paul II, vingt ans après et à dessein, répète dans son encyclique *“Sollicitudo rei socialis”* en insistant bien sur le fait que le développement touche l'homme *“dans sa totalité”* (n° 29). Ce faisant, nous rejoignons la dignité de toute personne humaine, lourde du poids du Christ aux yeux de Dieu.

Saint Vincent *et la dignité de l'homme*

Les mots ont une histoire. Saint Vincent a peu employé “dignité” dans le sens où nous l’entendons aujourd’hui. Il l’a réalisé à la lettre dans son attitude et son enseignement. Nous essayons, dans les textes suivants, de présenter cette idée selon un triple point de vue. Tâche d’autant plus ingrate et difficile d’autant plus que nous devons nous préserver de toute récupération et, dans les citations de textes, de tout anachronisme.

1. LA DIGNITÉ FONDAMENTALE

C’est celle du **Baptême** et aussi celle de la **vocation**. Elles motivent la démarche du service de tout déshérité comme le sont, à l’époque de Saint Vincent, les enfants trouvés.

“Quelle haute dignité”



“Mais c’est une pauvre fille! — Oh! oh! c’est une âme qui a été honorée de la recherche d’un Dieu; elle y a consenti et il l’a prise pour son épouse. *Quelle plus haute dignité pourrait-elle avoir? C’est une fille, si elle est demoiselle, qui a quitté sa coiffure pour prendre cet habit de mépris et se donner à Dieu dans un état de bassesses, d’humiliations et de peines.*”

[IX, 269].

“ La dignité de cet emploi ”



“ Ô pauvres et chétifs ouvriers! *Que vous avez peu de rapport à la dignité de cet emploi!* Mais, puisque Dieu fait cet honneur à cette petite Compagnie, la dernière de toutes et la plus pauvre, que de l'appliquer à cela [aux ordinands], il faut que, de notre côté, nous apportions tout notre soin à faire réussir ce dessein apostolique qui tend à disposer les ecclésiastiques aux ordres supérieurs et à se bien acquitter de leurs fonctions; car les uns seront curés, les autres chanoines, les autres prévôts, abbés, évêques, oui, évêques. Voilà les personnes que nous recevrons demain.”

[XI, 9].

“ La dignité d'enfants de Dieu ”



“ ... Si, offensant sa divine majesté, nous devenons enfants du diable, que le moyen de revenir à *la dignité d'enfant de Dieu*, c'est la confession bien faite, et je dis bien faite, pour ce que celles qui ne le sont pas ne font pas cet effet; qu'une confession bien faite a quatre conditions : 1° de bien examiner sa conscience, etc. Et pour ce que nul ne peut assurer d'avoir bien fait ses confessions passées, ni par conséquent d'être rentré dans la grâce de Dieu, il faut faire une confession générale, laquelle se fait comme les autres, excepté que là on ne s'accuse que des passées, etc.”

[XV, 178].

2. LA DIGNITÉ HUMAINE

Elle se situe visiblement à deux niveaux chez Saint Vincent et ses disciples : le **spirituel** conditionné par la reconnaissance d'une **humanité** la plus riche possible. Son insistance à vouloir que soient rendus d'abord des services matériels, corporels, montre avant la lettre qu'il veut un développement intégral de l'homme. Il a lu et assimilé Thomas d'Aquin qui préconise une humanité convenable

pour être véritablement chrétien. Et cette humanisation passe par des choses simples et concrètes comme le manger, la propreté, la présentation vestimentaire, le travail, l'ameublement, la bonne mort...

“ Respecter ”



“ Au nom de Dieu, mes chères Sœurs, soyez bien fidèles à la pratique de ses bons conseils [de M. Ratier] et surtout soyez bien affables et douces à vos pauvres ; vous savez que ce sont nos maîtres et qu'il les faut aimer tendrement et les respecter fortement. Ce n'est pas assez que ces maximes soient en notre esprit, il faut que nous le témoignions par nos soins charitables et doux. ”

[À Cécile Angiboust, 4 mai 1650 - Écrits, 319].

“ Manger ”



“ *Chaque malade aura à dîner autant de pain qu'il en pourra manger ; ceux qui boiront du vin en auront un demi-setier, un potage, quatre onces de veau ou mouton bouilli ; au souper, de même, excepté que la viande sera rôtie ou en hachis ; et, aux jours d'abstinence, deux œufs, avec une tranche de beurre ou poisson frais. Ceux qui ne pourront manger de la viande solide auront des bouillons et des œufs frais, panades et orges mondés, selon que la prieure l'ordonnera. ”*

[XIII, 476].



“ Monseigneur, je prends la liberté de ces lignes, ne pouvant me donner l'honneur de vous aller trouver moi-même, pour vous représenter, que cent de ces pauvres petits enfants, entre toutes les nécessités auxquelles ils sont présentement, celle de *n'avoir pas du pain pour passer ces fêtes*, me presse si fort le cœur, que je craindrais, Monseigneur, être trop coupable, si aucune considération m'empêchait d'avoir recours à votre Grandeur qui, en tant d'autres occasions a paru vraiment le recours des pauvres. Permettez-moi donc cette hardiesse, et de me dire avec toute sorte de soumission et de respect, en l'amour de Dieu, pour lequel vous agissez, Monseigneur, Votre très obéissante et très humble servante. ”

[Au Chancelier Séguier, 1649 - Ecris, 305].

“Tenir propre”



“À leur arrivée (les sœurs de l'Hôpital de Nantes), procureront que les pauvres malades soient visités, couchés, après leur avoir lavé les pieds; *les tiendront le plus nettement et proprement qu'elles pourront* et videront leurs bassins et nettoieront les lieux souvent. Et afin de mieux s'acquitter de toutes ces choses, elles liront ces avis tous les vendredis.”

[XIII, 568].

“Vêtir”



“*Béni soit Dieu, Mesdames, qui vous a fait la grâce de couvrir Notre-Seigneur en ses pauvres membres, dont la plupart n'avaient que des haillons, et plusieurs enfants étaient nus comme la main!*”

La nudité des filles et des femmes était même si grande qu'un homme qui avait tant soit peu de pudeur, n'osait les regarder, et tous étaient pour mourir de froid dans la rigueur des hivers. Oh! combien vous êtes obligées à Dieu de vous avoir donné l'inspiration et le moyen de pourvoir à ces grands besoins! Mais à combien de malades n'avez-vous pas sauvé la vie!”

[XIII, 805].

“Travailler”



“Un des plus grands biens de l'œuvre, étant le travail, il est nécessaire de leur en donner d'utile et dont l'ouvrage se puisse débiter, comme seraient un ferrandinier, un tisserand, un serger, outre que leur ouvrage se débitera, partie pour l'usage de la Maison, partie en plusieurs autres lieux, c'est que ces métiers, quoique de petit attirail, ils occupent plusieurs personnes. Des cordonniers ou savetiers peuvent être beaucoup utiles. Quelques boutonniers et ouvriers en estame qui en sussent de toutes sortes et apprêter jusqu'à rendre l'ouvrage de service. Des faiseuses de dentelle, des couseuses de gants qui en sussent garnir, et des couturières en linge qui pourraient avoir de l'ouvrage des lingères des halles et autres, des faiseurs d'épingles.

Ayant assez bonne quantité d'ouvriers pour mettre l'œuvre en bon train et la faire continuer, il ne faut pas regarder à la dépense qu'il conviendra faire, tant pour les outils, que les provisions des matières pour fabriquer ; ni la difficulté des adresses, des lieux, pour en avoir un bon prix et facilement : la divine Providence ne manquera à rien, et l'expérience en découvrira les adresses. Il faut être assuré que la première année apportera très peu de gain."

[Notes sur l'organisation de l'hospice, vers 1653 - Écrits, 786].



"Je ne sais si notre frère Ducourneau vous a dit une proposition pour s'accommoder avec les ouvriers sans préjudicier à la maison qui est, Mon Très Honoré Père, de faire prier la personne qui prend la peine de faire les étoffes de vous mander ce qui se donne aux ouvriers de son quartier pour la façon d'une presse de serge et ce qu'elle contient, ce que l'on donne de carder et peigner la laine pour le cent, ce que l'on donne pour la filer, tant au grand qu'au petit rouet, cela facilitera bien le compte que l'on pourra faire avec les ouvriers, parce que le prix de Paris est trop haut, et avec raison à cause que tout y est beaucoup plus cher."

[À Monsieur Vincent, octobre 1653 - Écrits, 428].

"Meubler"



"La garde des meubles aura soin des matelas, draps, couvertures, chemises et autres ustensiles nécessaires aux malades, pource que cela est grandement nécessaire qu'il y ait une garde des meubles. L'on pouvait dire, avant qu'une confrérie de la Charité soit érigée : « Nous n'avons point de meubles pour les pauvres » ; mais, quand on fait l'assemblée, après l'élection, l'on demande à toutes les dames qui se sont fait enregistrer pour icelle ce qu'elles veulent donner. L'une dira : « Je donne deux, trois draps », et les autres « Des chemises » ; et ainsi se suivent, et en même temps on l'écrit, de crainte d'en perdre la connaissance, et, en ce faisant, on s'ameuble pour les pauvres malades. Et lesdits meubles, la dame qui garde iceux se donne la peine, pour l'amour de Dieu, d'avoir soin de les prêter aux dits malades, et les retire, à ce qu'il n'y ait rien de perdu."

[XIII, 524-525].

3. LA DIGNITÉ DU SALUT

Il est évident que Saint Vincent veut mettre les pauvres debout, selon notre expression actuelle. Il est persuadé que toute aide matérielle doit ouvrir les portes au spirituel. Et le couple adverbial “corporellement-spirituellement” indique chez lui une préoccupation promotionnelle de tous les instants et à tous les niveaux. La dignité de l’homme, si palpable dans les textes précédents, est chemin d’évangélisation.

“ Spirituellement ”



“ Outre ce (les dames de la charité), liront utilement parfois quelque livre dévot en présence de ceux qui seront capables d’en faire leur profit, les exhorteront à supporter le mal patiemment, pour l’amour de Dieu, et à croire qu’il le leur a envoyé pour leur plus grand bien ; leur feront faire quelques actes de contrition, qui consiste à avoir regret d’avoir offensé Dieu, pour l’amour de lui-même, et lui en demander pardon et se résoudre à ne jamais plus l’offenser ; et au cas que leur infirmité [s’aggravât], elles feraient qu’ils s’en confesseront au plus tôt. Et pour ceux qui tendront à la mort, elles auront soin d’avertir ledit sieur curé de leur administrer l’extrême-onction, les induiront à avoir confiance en Dieu et penser à la mort, passion de Notre-Seigneur Jésus et se recommander à la sainte Vierge, aux anges, aux saints et particulièrement aux patrons de la ville et aux saints dont ils portent le nom ; et feront le tout avec un grand zèle de coopérer au salut des âmes et de les mener comme par la main de Dieu.”

[XIII, 429].

“ Réconcilier ”



“ Voyons le profit spirituel :

1. La plupart des malades font confession générale à vos deux prêtres, notamment les moribonds.

2. Les hérétiques. Il y en a eu deux cents depuis que vos prêtres y sont, tous lesquels se sont convertis, excepté six, qui sont morts en leur erreur, et environ vingt cinq, qui s’en sont retournés guéris hérétiques.

3. Les chapelains qui confessent à la porte renvoient à ces deux messieurs les pénitents difficiles qui, il y a longtemps, n'ont été à confesse.

4. Ils réconcilient les pauvres malades dans leurs querelles, qui sont fréquentes.

5. Qu'ils font faire des actes de foi, d'espérance et de charité aux moribonds et de confiance en Dieu.

6. Ils vont devant le prêtre qui va administrer les saints sacrements, pour les disposer à bien communier et à rendre actions de grâces.

7. Ils s'en vont parfois par les salles pendant la grand-messe pour les exhorter à joindre leurs volontés et affections à celles de l'Église, et d'y assister en esprit en priant."

[XIII, 772-773].

“ Visiter... pour... instruire ”



“ Nous avons pour nous induire à cela que la visite des pauvres en soi est une action très agréable à Dieu ; que *ces visites peuvent apporter beaucoup d'utilité aux malades, qui peuvent souvent manquer d'instruction* et à qui nos sœurs qui portent les remèdes le matin ne se peuvent pas beaucoup arrêter à parler, pour en avoir un très grand nombre à servir ; que cela peut même nous être bien utile, parce que nos sœurs se feront à voir les malades et à leur parler, qu'elles pourront même s'informer si celles qui ont charge de les servir s'acquittent bien de leur devoir. ”

[XIII, 607-608].

“ Instruire ”



“ Après avoir parcouru la liste des petits enfants, sevrés ou en nourrice, et des plus grands, placés comme apprentis ou comme domestiques, ou restés à l'hôpital, Monsieur Vincent constata qu'ils étaient au nombre de 395 ; il ajouta : “ On a remarqué que le nombre de ceux qu'on expose chaque année est quasi toujours égal, et qu'il s'en trouve autant que de jours de l'an. Voyez, s'il vous plaît, quel ordre dans ce désordre, et quel grand bien vous faites, Mesdames, de

prendre soin de ces petites créatures abandonnées de leurs propres mères et de *les faire élever, instruire et mettre en état de gagner leur vie et de se sauver...*

En apprenant à parler, ils apprennent à prier Dieu, et peu à peu on les occupe, selon l'usage et la capacité d'un chacun ; on veille sur eux pour bien régler en leurs petites façons et corriger de bonne heure en eux leurs mauvaises inclinations. Ils sont heureux d'être tombés en vos mains, et seraient misérables en celles de leurs parents, qui, pour l'ordinaire, sont gens pauvres ou vicieux. Il n'y a qu'à voir leur emploi de la journée pour bien connaître les fruits de cette bonne œuvre, qui est de telle importance que vous avez tous les sujets du monde, Mesdames, de remercier Dieu de vous l'avoir confiée."

[XIII, 807-808].



"Nos Dames n'ont point pensé de disposer un lieu pour l'école, nous avons vu un qui serait bien propre en bas pour les garçons qu'il faut séparer des filles, il n'y paraît avoir à faire que la porte, et fermer les fenêtres ; et celle des filles, on la fera en haut. *Je voudrais bien que nous eussions de ces écriteaux alphabétiques*, nous les mettrons contre les murailles, c'est la méthode des Ursulines de quelque lieu ; je ne dis pas pour l'écriture, car je ne pense pas qu'il soit expédient que les filles apprennent à écrire."

[À Monsieur Vincent, 22 août 1647 - Écrits, 216].

"Ne pas contraindre"



"Je n'avais point encore su la situation de la Maison des pauvres ; mais mon Dieu, ma chère Sœur, lesquels seront ceux qui l'occuperont, ou *que deviendra l'exercice des Dames de la Charité, si on contraint leurs malades de se ranger à l'hôpital?* Vous verrez que les pauvres honteux seront délaissés du secours que leur apporte la nourriture apprêtée et les remèdes, et le peu d'argent que l'on leur donne, ne sera point employé à leurs nécessités. Nous sommes obligées en tant que nous le pouvons d'empêcher cela, par de très humbles et charitables remontrances."

[À Barbe Angiboust, 13 octobre 1656 - Écrits, 521].

La dignité de l'homme, un don et une conquête

Un vieux rabbin demandait un jour à ses élèves à quoi l'on peut reconnaître le moment où la nuit s'achève et où le jour commence :

— Est-ce lorsque l'on peut distinguer un chien d'un mouton ?

— Non, dit le rabbin.

— Est-ce quand on peut distinguer un dattier d'un figuier ?

— Non, dit le rabbin.

Mais alors, quand est-ce donc, demandèrent les élèves.

— Le rabbin répondit :

— C'est lorsque, regardant le visage de n'importe quel homme, tu reconnais ton frère, ta sœur. Jusque là, il fait encore nuit dans ton cœur. Oui vraiment, il fait jour sur notre terre, lorsque grandit la fraternité, fruit de ce don merveilleux que Dieu nous a fait, à l'aube des temps, lorsqu'il dit : "Faisons l'homme à notre image"¹.

Il fait jour sur notre terre lorsque, devant le visage de n'importe quel homme, je me souviens qu'il est "Temple de Dieu et que l'Esprit habite en lui". Il fait jour sur notre terre, lorsque je me souviens que "si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu te détruira, car le temple de Dieu est sacré, et ce temple, c'est mon frère!"².

Il fait jour lorsque je me souviens... Mais, il fait nuit encore, lorsque, oubliant le don de Dieu, d'une manière ou d'une autre, je méprise, je souille, je blesse la dignité de mon frère. En effet, ce don si précieux est fragile et l'histoire de l'homme est remplie d'exemples où cette dignité de l'homme a été bafouée, foulée aux pieds par des gens sans scrupules, habités par l'appât du gain ou l'appât du pouvoir. Ainsi, "au nom de Dieu : ils organisèrent les croisades, les inquisitions, la guerre sainte, l'esclavage des Indiens et des Noirs... etc."

Jusqu'au moment où, grâce à Dieu et pour l'honneur de notre humanité et de l'Église, des voix prophétiques se sont fait entendre. Bien des fois, au milieu d'un silence complice et au péril de leur vie, elles se sont élevées pour dénoncer la cruauté et l'injustice.

Dans le Nouveau Monde, au XVI^e siècle, se sont levés Antonio Montesino et Bartolomé de Las Casas qui se firent défenseurs et protecteurs des Indiens, puis des Noirs. Les paroles de Montesino résonnent encore dans l'inconscient collectif des peuples d'Amérique qui se souviennent du sermon qu'il prononça jadis le quatrième dimanche de l'Avent 1511, devant les hautes autorités, l'amiral, les fonctionnaires royaux et les savants juristes de Santo Domingo : "Est-ce que par hasard les Indiens

1. Genèse, 1, 26.

2. I, Co., 3, 16-17.

ne sont pas des personnes humaines? N'ont-ils pas un esprit raisonnable et n'êtes-vous pas dans l'obligation de les aimer comme vous-mêmes? Est-ce que par hasard, vous n'auriez pas l'obligation d'accomplir les commandements de l'amour et de la justice?"

Au XVI^e-XVII^e siècle en France, se détache la personnalité "Monsieur Vincent". L'humanisme, la foi qui l'habitait, faisaient appel à la conscience de tous afin que tous apprennent à situer le pauvre au centre du monde et de l'Église. À tous, il rappelait "l'éminente dignité" des pauvres et il n'hésitait pas à partager avec ses Fils et ses Filles sa conviction "qu'à la lumière de la foi les pauvres nous représentent le Fils de Dieu qui a voulu être pauvre". En conséquence de quoi, "nous devons aller jusqu'à nous vendre nous-mêmes pour sortir nos frères de la misère".

Plus près de nous, maintenant, quand, pendant la guerre de 39-45, a surgi avec toute sa forme diabolique la haine des Juifs, fondée sur des catégories de la race et du sang et visant ouvertement l'élimination du peuple juif et des Tsiganes, trop de pasteurs ont, par leur silence, offensé l'Église et sa mission. Cependant "quelques évêques courageux ont su élever la voix pour protester avec éclat, au nom des droits de la personne, contre les rafles de populations juives. De même des religieux, des prêtres, des laïcs ont sauvé l'honneur de l'Église souvent de manière discrète et anonyme"³.

Quant à Monseigneur Théas, évêque de Montauban, il s'est risqué à écrire pour publication dans toutes les paroisses et les chapelles de son diocèse le 30 août 1942 : "Je fais entendre la protestation indignée de la conscience chrétienne et je proclame que tous les hommes, aryens ou non aryens, sont des frères parce que créés par le même Dieu; que tous les hommes, quelles que soient leur race ou leur religion, ont droit au respect des individus et des états. Or, les mesures antisémites sont un mépris de la dignité humaine, une violation des droits les plus sacrés de la personne et de la famille."

De tels événements et d'autres tout aussi douloureux dans le monde sont sans doute à l'origine de la "Déclaration Universelle des Droits de l'Homme" par les Nations Unies de 1948. Déclaration qui compte 30 articles et dont le premier affirme : "Tous les êtres humains naissent libres et égaux en dignité et en droit et, dotés comme ils sont de raison et de conscience, ils doivent se comporter fraternellement les uns avec les autres."

Puis, il y a eu l'abbé Cardjin qui, avec quelques jeunes ouvriers, s'est lancé dans le combat pour la reconnaissance des travailleurs. "La vie d'un jeune travailleur vaut plus que tout l'or du monde." Telle était leur devise, le sens de leurs efforts appuyés par la JOC. Avec toutes les orga-

3. Déclaration de repentance des Évêques de France, 30 novembre 1997.

nisations ouvrières, on a vu naître également l'ACO qui regroupe des militants chrétiens engagés eux aussi avec leurs collègues de travail. Solidaires jusque dans leurs luttes, ils apprennent à reconnaître, en équipe, l'Esprit du Dieu vivant qui, justement, les devance dans leurs luttes pour plus de justice et pour que soit reconnue la dignité des travailleurs.

Il y a eu le Concile Vatican II qui a redit la dignité de la personne humaine comme fondement du respect de la personne⁴. “L'homme vaut plus par ce qu'il est que par ce qu'il a... Il vaut plus que les progrès techniques”, disait-il encore⁵.

Il faudrait encore citer toutes les Encycliques sociales des papes depuis Léon XIII jusqu'à Jean-Paul II. Elles sont suffisamment connues et voici pour mémoire les paroles inoubliables de Jean-Paul II à l'aube de son Pontificat : “L'homme est le premier chemin que l'Église doit parcourir dans l'accomplissement de sa mission, chemin fondamental de l'Église tracé par le Christ lui-même [...], chemin qui conduit jusqu'à l'origine de tous les hommes que doit parcourir l'Église parce que l'homme — tout homme sans aucune exception — a été racheté par le Christ et parce que le Christ d'une certaine manière s'est uni à l'homme, à tout homme sans aucune exception.”⁶ “Le travail est un bien de l'homme, un bien utile et digne, c'est-à-dire qui correspond à sa dignité, un bien qui exprime et qui augmente cette dignité [...] — (mais à condition) qu'il permette à l'homme d'être plus homme dans son travail et qu'il ne se dégrade pas à cause de son travail.”⁷

En définitive, si nous accueillons la dignité de l'homme comme le don inestimable de la générosité de Dieu, cela nous engage tous, également, à maintenir et développer ce don à travers une vigilance et un constat de tous les instants, comme ont su le faire des hommes comme Gandhi, Martin Luther King, Oscar Romero, Desmond Tutu et tant d'autres anonymes au risque de leur vie, au prix de leur sang.

La dignité de l'homme, don de Dieu, est aussi une conquête de tous les jours, à l'atelier, au bureau, à l'école, en famille, en communauté, etc., car, comme le disait Madeleine Delbrel : “Humilier quelqu'un, c'est le traiter comme moins que soi”⁸.

Mais, en tant que chrétien, nous avons mieux à faire : construire la civilisation de l'Amour, la seule où, en définitive, il vaille la peine de vivre, car chacun y retrouve sa véritable dignité.

Alain Perez, c.m.,
Santo Domingo et Haïti.

4. *Gaudium et Spes*, n° 12 et 27.

5. *Gaudium et Spes*, n° 35.

6. Jean-Paul II, *La rédemption de l'homme*, n° 14.

7. Jean-Paul II, *Le travail de l'homme*, n° 9.

8. Madeleine Delbrel, *La joie de croire*, Seuil, pp. 134-135.

QUESTIONS POUR UN PARTAGE

1. “**Dignité**”. Ce mot est souvent employé pour justifier toutes sortes d’engagements (éthiques, sociaux, politiques ou spirituels).

Partagez le sens que, personnellement, vous donnez à ce mot, et essayez d’en formuler une définition commune à la lumière de l’expérience vincentienne.

2. Notre monde connaît aujourd’hui de nombreux **conflits sociaux**.

À votre avis, l’Église doit-elle prendre place dans un tel combat ; si oui, comment le peut-elle, et quels moyens nous donnons-nous ?

3. Chaque jour, nous lisons des **passages de l’Écriture** (Ancien Testament, Nouveau Testament).

Quelles sont les pages essentielles que nous pouvons retenir concernant la notion de dignité humaine ?

Pouvons-nous ensemble faire oraison sur “ces morceaux choisis” ?

4. Le moyen de revenir à la dignité d’Enfants de Dieu, dit Saint Vincent, c’est la “confession bien faite”.

Pouvons-nous partager (ou réfléchir personnellement) sur notre propre pratique de Réconciliation et en tirer les conséquences pour notre vie de Baptisés.

AVIS TRÈS IMPORTANT

Lorsque vous envoyez votre CCP directement à votre centre de chèques, *il faut impérativement écrire*, sur votre talon, partie “*correspondance*” ce dont il s’agit : réabonnement ou autre. Si rien n’est écrit, les CCP gardent votre talon. Il est alors très difficile, sinon impossible, de savoir qui règle quoi, ou ce dont il s’agit. Merci d’y penser ! Voici notre RIP : 0446309M022.

ANIMATION VINCENTIENNE

16, Grande rue Saint-Michel
31400 TOULOUSE

L'abonnement se fait à l'année légale (de janvier à décembre).

Trois cahiers par an - Abonnement 50 F - Par avion 60 F

C. C. P. Animation Vincentienne, Bordeaux 4.463-09 M

NUMÉROS DÉJÀ PARUS

- | | |
|-----------------------------------|--|
| 17. La prière. | 54. Louise de Marillac IV. |
| 18. La foi. | 55. Louise de Marillac V. |
| 19. Dieu. | 56. Louise de Marillac VI. |
| 21. L'Évangile. | 57. Le temps. |
| 22. La prédication. | 58. L'humour. |
| 23. Du catéchisme à la catéchèse. | 59. Les premières Filles de la Charité 1. |
| 24. L'enfant. | 60. Les premières Filles de la Charité 2. |
| 26. Le travail. | 61. Des hommes apostoliques 1. |
| 27. L'argent. | 62. Des hommes apostoliques 2. |
| 28. La paix. | 63. Vincent, homme de prière. |
| 29. La simplicité. | 64. La Vierge Marie. |
| 30. L'humilité. | 65. L'Incarnation. |
| 31. La charité. | 66. S'assembler. |
| 33. La mortification. | 67. Le martyre. |
| 34. Le zèle. | 68. L'appel à la sainteté. |
| 36. La Mission I. | 69. La mystique du service :
Catherine Labouré. |
| 38. La formation. | 70. Accompagner. |
| 48. La justice. | 71. Discerner. |
| 53. Louise de Marillac III. | |

Les numéros commandés sont envoyés au prix de
16 F le cahier plus les frais d'envoi.

RÈGLEMENT DEPUIS L'ÉTRANGER

Le service de la Poste prélève

— Pour un virement international, la somme de 15 francs ;

— Pour un chèque, la somme de 40 francs, quelle que soit la somme versée !

Nous vous remercions de bien vouloir en tenir compte lors du règlement de votre abonnement, en toute justice. RIP : 0446309M022.

*“Nous devons respect et honneur
à tout le monde :
aux pauvres,
parce qu'ils sont membres de Jésus-Christ
et nos maîtres ;
et aux riches
afin qu'ils nous donnent moyen de faire
du bien aux pauvres.”*

[Écrits, 466].

